

Les stages de recherche en médecine générale

Les stages de recherche de médecine générale de type **court** (4 semaines) sont autorisés au Q2 du BLOC 6 sous réserve d'acceptation préalable du Département de Médecine Générale.

Toutes les demandes doivent être faites **sur la plate-forme des stages** au plus tard 4 semaines AVANT le début de la période choisie (mes campagnes de choix > attribution par dossier > médecine générale).

Pour être examinée, chaque demande (voir formulaire page suivante) devra être complétée et signée par le maître de stage de recherche et être accompagnée d'un document word annexé comprenant :

- Une introduction et description de la méthode suivie (maximum 2 pages)
- Un paragraphe consacré à la motivation : pourquoi le projet nécessite-t-il une quantité de travail plus grande que la plupart des TFE et donc un stage de recherche de médecine générale ?

IMPORTANT : si votre stage de recherche en médecine générale de 4 semaines est validé, il comptera comme l'un des deux stages de médecine générale obligatoires pour entrée en spécialisation de médecine générale.

**UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES – FACULTE DE MEDECINE
DEPARTEMENT DE MEDECINE GENERALE**

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'UN STAGE DE RECHERCHE
DE TYPE COURT (4 SEMAINES) EN MEDECINE GENERALE**

NOM, prénom	
Matricule	
<u>Maître de Stage / promoteur·rice :</u> Nom, prénom, adresse de pratique, téléphone & email ! <u>Toutes</u> les informations doivent être renseignées !	
Période demandée et dates	
Titre du TFE	

Ce formulaire signé par le maître de stage ET le document word justificatif doit être impérativement uploadé sur la plate-forme des stages 4 semaines maximum avant le début de la période choisie pour le stage. Au-delà de ce délai, la demande ne pourra plus être acceptée et le stage ne pourra pas être effectué.